

MODALITÉS DE VALIDATION

La validation du Diplôme d'Éthique biomédicale requiert :

- L'assistance aux formations définies dans le programme personnalisé,
- La rédaction, au début de l'année, d'un document précisant les domaines bioéthiques d'intérêt et les questions rencontrées. La rédaction, en fin d'année, d'une reprise synthétique précisant les apports principaux du parcours de l'année,
- Soit la constitution d'un dossier précisant les questions et préoccupations initiales, les apports et évaluations des formations suivies et des lectures effectuées, les influences sur les activités exercées en lien avec le monde de la santé, les points qui restent à approfondir,
- Soit la rédaction d'un mémoire de 60 000 à 80 000 caractères en vue d'approfondir une question particulière.

CALENDRIER

- Les dates des formations sont précisées dans le Programme général du Centre Sèvres.
- Une réunion de rentrée des étudiants sera précisée à la rentrée.
- En dehors du tutorat, une rencontre sera programmée chaque trimestre avec tous les étudiants.

INSCRIPTIONS

Renseignements et demande d'inscription au secrétariat : + 33 (0)1 44 39 56 14
secretariat@centresevres.com

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Admission

L'admission au Diplôme d'Éthique biomédicale du Centre Sèvres nécessite un entretien préalable avec le **P. Bruno Saintôt**, s.j., responsable du département Éthique biomédicale.

Il reçoit sur rendez-vous au :
35bis, rue de Sèvres, 75006 Paris
Tél. : 01 44 39 75 00.
bruno.saintot@centresevres.com

Droits d'inscription

Le forfait annuel comprenant les formations, l'inscription à la bibliothèque, l'accompagnement du travail est de **1 527 €**.
À titre exceptionnel, des dérogations tarifaires peuvent être accordées (formulaire à retirer au secrétariat).

Les cas particuliers feront l'objet d'une concertation.

Formation continue

Une procédure spéciale est prévue pour les étudiants dont l'inscription est prise en charge par leur employeur au titre de la formation continue. Se renseigner au secrétariat

Blog du Département
<http://ethique-soin.blogs.la-croix.com/>

Diplôme d'Éthique biomédicale

2020-2021

CENTRE SÈVRES
FACULTÉS JÉSUITES DE PARIS
35 bis, rue de Sèvres – 75006 Paris
centresevres.com
Métro : Sèvres-Babylone



À QUI S'ADRESSE LE DIPLÔME D'ÉTHIQUE BIOMÉDICALE ?

À toutes les personnes :

- motivées par la bioéthique, et plus spécialement celles engagées dans le monde de la santé :
 - médecins,
 - infirmières et cadres de santé
 - psychologues et autres professionnels de santé,
 - personnes responsables de l'accompagnement des malades, la pastorale de la santé, l'aumônerie d'hôpital,
- et disposées à prendre du temps pour suivre des formations et pour travailler personnellement.

AVEC QUELLE PÉDAGOGIE ?

La variété des formes pédagogiques (cours, sessions, colloques, journées d'études, séminaires) contribue à une mobilisation différenciée des capacités de réflexion et d'analyse.

Chaque étudiant est accompagné par un enseignant du département avec lequel sont déterminés les rendez-vous pour faire le point sur le travail effectué, les lectures complémentaires, le travail personnel du mémoire ou du dossier final de reprise du parcours, un éventuel stage dans une institution hospitalière.

POUR QUELS OBJECTIFS ?

- Développer la réflexion et le jugement éthique sur les principales questions théoriques et pratiques posées par la médecine, le soin des malades, les applications des innovations biotechnologiques.
- Acquérir les connaissances historiques, philosophiques, théologiques et juridiques de base ainsi que les procédures pratiques, qui sont nécessaires à l'analyse des situations, à l'argumentation et à la décision éthique.
- Favoriser ainsi la participation active et argumentée à différentes instances de réflexion et de décision en bioéthique : comités d'éthique en hôpital, réunions de concertation pluridisciplinaire, groupes de réflexions thématiques, etc.

Pour s'adapter aux personnes qui ne peuvent se rendre physiquement aux formations et pour tenir compte des exigences de la pandémie, la plupart des formations permettront le présentiel et le distanciel.

AVEC QUEL PROGRAMME ?

Pour tenir compte de la variété des étudiants et des compétences acquises, un programme personnalisé est déterminé avec le responsable du département Éthique biomédicale.

Il compte environ 100 heures de formation (cours, sessions, colloques, journées d'études, séminaires).

Suivant la formation antérieure, le programme personnalisé peut comprendre :

- des formations de base en éthique philosophique et théologique,
- des formations dans des domaines spécifiques : questionnements particuliers et applications,
- des lectures d'ouvrages fondamentaux et d'articles spécialisés.

POUR QUELLE DURÉE DE FORMATION ?

Une année universitaire, sauf dispositions particulières et exceptionnelles prises en accord avec le responsable du département Éthique biomédicale.

